



Contribution FCPE

Appel à contribution France Stratégie

# Quelles priorités éducatives ?

---

**Faut-il privilégier l'orientation précoce vers des filières professionnelles et l'acquisition des compétences spécialisées permettant aux élèves les plus en difficulté de s'insérer sur le marché du travail ?**

## *L'orientation choisie*

Aujourd'hui, l'institution scolaire ne prend pas en compte la volonté et la parole de l'élève dans les processus d'orientation. Elle a le dernier mot en matière d'orientation scolaire et détermine ainsi une part importante de l'avenir de chaque jeune. Cette orientation repose principalement sur les résultats scolaires. Ainsi, les élèves en difficulté sont les premiers touchés par l'orientation subie.

Ce fonctionnement est d'autant plus préoccupant que bien souvent, un élève, exclu des choix qui le concernent, finit par s'exclure du processus de construction personnel, professionnel et in fine, pénalise son avenir professionnel, mais aussi personnel. La question de l'orientation n'est pas une simple « gestion des flux » d'élèves ou un tri selon des résultats scolaires. Elle doit au contraire participer à la réussite de l'élève et s'inscrire dans son projet de vie et sa construction citoyenne.

La FCPE n'est pas favorable à une orientation précoce qui repose principalement sur les seules aptitudes scolaires. Elle défend le principe d'une orientation construite et choisie par l'élève. Elle demande que soit offert à chaque jeune un déroulement de sa scolarité et de ses études qui réponde à ses propres aspirations et sa démarche personnelle.

L'orientation choisie suppose de transformer en profondeur notre système éducatif pour permettre la réussite de tous les élèves. Il est inacceptable que 140 000 jeunes sortent chaque année sans diplôme du système éducatif. Mais ce n'est pas en spécialisant très tôt ces élèves que cette problématique sera résolue, c'est bien en construisant une école pour tous.

## *La voie professionnelle*

La voie professionnelle lorsqu'elle est choisie par l'élève, peut lui permettre de s'insérer sur le marché du travail avec des compétences propre à un métier ou secteur d'activités. Les pratiques pédagogiques qui sont développées dans l'enseignement professionnel sont diversifiées par rapport à l'enseignement général en particulier, c'est donc un modèle qui devrait servir à rénover l'ensemble du lycée.



En revanche, formation professionnelle ne doit pas signifier uniquement formation à un métier et des compétences spécifiques. Il convient de faire la distinction entre les différentes temporalités : les besoins du monde économique et professionnel sont souvent sur du court terme et difficilement identifiables alors que le temps de la formation d'un élève est plus long. Bien souvent, son orientation l'engage sur du plus long terme encore. Réduire la formation d'un élève à des compétences spécialisées, risque de l'enfermer sur du moyen terme pour évoluer professionnellement. La formation tout au long de la vie repose en partie sur le développement de connaissances et compétences larges lors de la formation initiale.

Le système éducatif doit intégrer dans ses réflexions la question de l'insertion professionnelle mais aussi de la formation tout au long de la vie. Les employeurs ne recherchent pas que des compétences dans un domaine professionnel particulier, mais aussi des compétences en matière relationnelle, d'adaptabilité à un environnement de travail, de travail en équipe.... L'offre de formation doit participer à l'acquisition de ces savoir être.

Dans cette perspective, l'enjeu du tronc commun est très important. Ce tronc commun présent jusqu'au collège doit être renforcé au lycée dans la continuité du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il est à construire sur une logique interdisciplinaire pour développer des connaissances et compétences transversales, mais aussi faciliter la pédagogie de projet. L'objectif est bien de développer l'autonomie des élèves, leur capacité à prendre des initiatives, à être acteur de leur formation et de leur orientation. Et c'est de cela dont les employeurs d'aujourd'hui ont besoin.

## Propositions :

- Renforcer le tronc commun au lycée autour de connaissances et compétences transverses;
- Développer l'orientation choisie, ce qui suppose de renforcer l'éducation à l'orientation, de laisser les élèves choisir leur parcours et de réorganiser la scolarité au lycée ;
- Rendre réel le droit à l'erreur des élèves dans leur orientation.
- Dans l'enseignement professionnel, développer à la fois des compétences en termes de savoir-être comme de savoirs faire ;
- Favoriser l'explicitation et la compréhension des gestes professionnels qui y sont appris de manière à permettre le transfert de compétences, et ainsi favoriser les évolutions professionnelles.